

**CONDITIONS DE CANDIDATURE ET CONSTITUTION DU DOSSIER POUR
STAGE INITIAL D'INITIATEUR**

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

18 ans révolus + licence + certificat médical + Niveau 2 minimum.
(attestations de **RIFAP** et de **12 plongées en autonomie en milieu naturel** seront
demandées pour passer **l'examen**)

FORMATION INITIALE 2 jours

stage 1 dimanche 21 et samedi 28 octobre /
stage 2 dimanche 11 et samedi 17 novembre
(préférence de choix de stage sur fiche d'inscription)
Organisation: **Comité Départemental de la Gironde**

Remise du livret pédagogique INITIATEUR (validité de la formation initiale : 3 ans)

Faire parvenir à la CTD Gironde le dossier de candidature comprenant:

- Un **certificat médical** (1) de non contre indication à la plongée datant de moins d'un an délivré de préférence par: un médecin fédéral ou un médecin diplômé du sport ou hyperbare ou de plongée (Attention, pour l'examen, le certificat devra obligatoirement être délivré par un des médecins cités ci-dessus)
- Le **bulletin d'inscription** dûment rempli (remplir en lettres capitales et lisibles) et une **photo d'identité** avec nom et prénom au verso
- La **licence** en cours de validité (1)
- La carte CMAS/FFESSM ou équivalent justifiant de votre **niveau 2** de plongeur (1)
- Le **règlement** de la participation financière (**55 €**) chèque libellé à l'ordre du :
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE FFESSM

(1) photocopies autorisées ; toutes les pièces originales seront exigées au début du stage.

Dossier complet à adresser **AVANT LE 10 OCTOBRE 2007** à

Michel DEMANGE, Pdt Commission technique
FFESSM GIRONDE
209 bis rue du XIV Juillet
33400 TALENCE

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers, **précisant la préférence pour les stages 1 ou 2 sur la fiche d'inscription**

Les confirmations et convocations seront envoyées aux candidats après le 11 octobre 2007.

ATTENTION :
tout dossier incomplet, hors délai, non envoyé à l'adresse indiquée sera refusé.